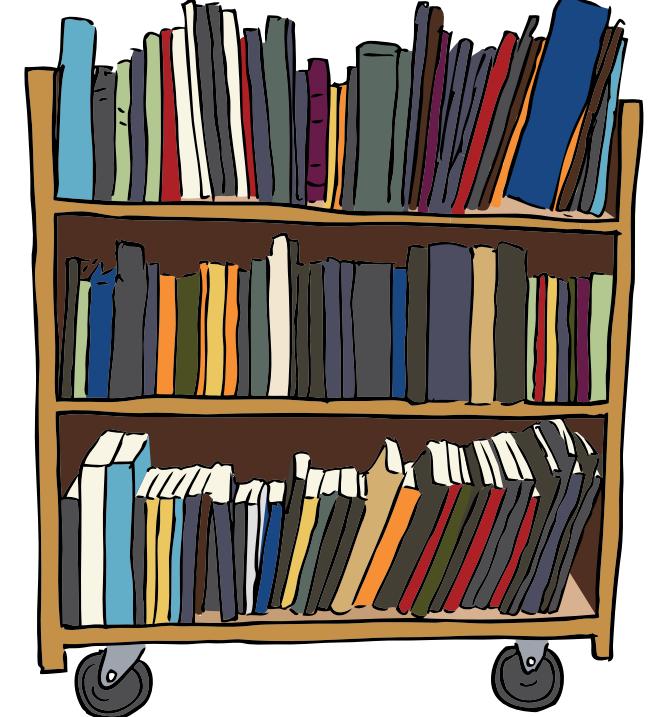


RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CDI

1. UN LIEU ACCUEILLANT

- **Le CDI est un espace ouvert à tous pour lire, apprendre, découvrir et se détendre.**
- **Chacun est invité à entrer dans le calme afin de préserver une atmosphère agréable pour tous.**

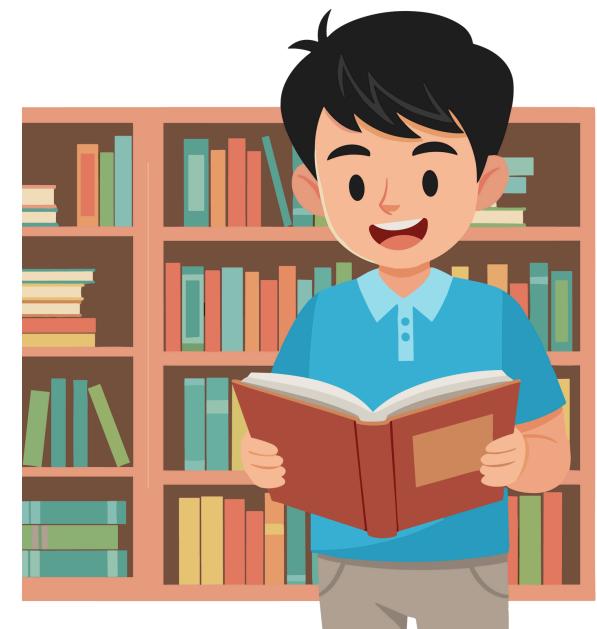


2. RESPECT ET CONVIVIALITÉ

- **Le respect des personnes, du matériel et des lieux est essentiel pour que chacun s'y sente bien.**
- **Les échanges doivent rester doux et discrets afin de ne pas gêner ceux qui travaillent ou lisent.**
- **Sourires et entraide sont toujours les bienvenus.**

3. LES LIVRES ET DOCUMENTS

- **Les ouvrages sont là pour être lus et partagés : prends-en soin comme si c'était les tiens.**
- **Tu peux emprunter des livres selon les règles fixées par le CDI, afin que chacun puisse en profiter (4 ouvrages = 2 semaines / 1 revue = 1 semaine)**
- **Si un document est abîmé ou perdu, viens en parler avec le documentaliste pour trouver une solution ensemble.**



4. LES ORDINATEURS ET INTERNET

- **Les ordinateurs sont à ta disposition (faire la demande auprès du professeur documentaliste) pour tes recherches scolaires et culturelles.**
- **Utilise-les avec responsabilité, en respectant la charte informatique du CDI.**
- **Si tu rencontres une difficulté, n'hésite pas à demander de l'aide.**

5. ACTIVITÉS ET TRAVAIL

- **Tu peux venir pour lire, travailler seul ou en petit groupe, ou participer à des projets. C'est aussi un lieu pour découvrir, expérimenter et développer ta curiosité.**



6. VIVRE ENSEMBLE

- **Le CDI est un espace commun : chacun contribue à le garder agréable et accueillant (toujours ranger sa chaise, remettre les poufs correctement en place, mettre les livres dans la bannette).**
- **En cas de problème, le dialogue est toujours privilégié pour trouver une solution.**
- **Ensemble, faisons du CDI un lieu où il fait bon apprendre et partager.**